



Route de Houtain - 1470 Genappe

ORGANISATION et TARIFS de L'ÉCOLAGE à ULM BAISY-THY

ULM de Baisy-Thy est la plus belle plate-forme d'Ultra-Légers de Belgique, créée par Roland Coddens en 1984 et gérée par ses 2 fils Christoph et Didier et le staff d'instructeurs qui vous garantissent une formation soignée.

- L'écolage se pratique au choix sur pendulaire (*delta motorisé*) ou ULM modèle *FK9 et VL3*
- Ouvert tous les jours sur rendez-vous.
- La durée moyenne de l'apprentissage est de 15 à 25 heures
- Le club loue des appareils Pendulaire et type ULM

Tarif pour un cours de vol avec instructeur

- Prix :
 - DPM 3.30 € / min
 - FK9 3.45 € / min
 - VL3 4.00 € / min
 - SV4 4.00 € / min

Exemple : Pour 40 minutes de vol en FK9, le tarif est de 138€, briefing inclus.

Tarif pour un vol sans instructeur

- Prix :
 - DPM 2.20 € / min
 - FK9 2.35 € / min
 - VL3 2.85 € / min
 - SV4 2.85 € / min

Exemple : Pour 40 minutes de vol en solo sur FK9, le tarif est de 94€.

Incluant la location de l'appareil, le carburant, assurances responsabilité (RC), assurance passager et l'assurance omnium.

La cotisation Club annuelle est de **285 €** pour les élèves pilotes + Fédération **60 € = 345 €**

Un cours Théorique (25 heures) est organisé régulièrement en groupe en vue des examens nécessaires à l'obtention de la licence de pilote. Les matières sont les suivantes :

- *Météorologie*
- *Aérodynamique*
- *Technique de vol*
- *Navigation*
- *Réglementation*

Avant de commencer les cours pratiques, il faut être en possession d'une autorisation d'entraînement au vol en ULM. Cette autorisation permet de voler avec instructeur et en "solo" sous la responsabilité de celui-ci.

Pour obtenir cette autorisation, il faut fournir à la D.G.T.A. Service Licences :

- une copie de votre certificat médical (médecin agréé par l'Aéronautique)
- 2 photos d'identité (votre nom au verso)
- un certificat de bonne vie et mœurs et nationalité (destiné à l'administration publique) délivré il y a moins d'un mois
- pour les mineurs (à partir de 16 ans) une autorisation signée par vos parents.
Les signatures devront être authentifiées par l'administration communale.
(Envoyer le tout à la D.G.T.)

La licence de pilote est obtenue après réussite des examens théoriques et pratiques auprès d'un examinateur

ULM Baisy-Thy propose une formule forfaitaire pour l'écolage en ULM et DPM:

Le prix du forfait est de : Temporairement indisponible

Le forfait comprend : * 600 min de vol avec instructeur
 * cours théorique (25 heures)
 * Le livre de cours et les cartes aéronautiques

- Ce forfait est personnel et est valable pour une période de 12 mois à partir de la date d'inscription.
- Les heures de vol (minutes moteur) sont comptabilisées sur la fiche individuelle de progression
- Après le premier vol en solo, les minutes restantes dans le « FORFAIT » peuvent être converties en minutes « solo »

ADRESSES UTILES

Christoph Coddens responsable du club et Moniteur agréé ULM-DPM

Didier Coddens responsable du club et Moniteur agréé ULM-DPM

Le terrain et le Club House de **Baisy-Thy** : Route de Houtain 5, 1470 GENAPPE (direction Nivelles)

Tél pour les réservations: 067.78 02 47

Site internet: www.ulm.be

Email : info@ulm.be

ULM Baisy-Thy Flight School ASBL : BNP : IBAN: BE07 0019 1170 2066 / BIC: GEBABEBB

SPF Mobilité et Transport / City Atrium

Rue du Progrès 56. 1210 BRUXELLES Tel. 02.277 43 11

<https://mobilite.belgium.be/fr/aviation>

e-mail : bcaa.lic.dir@mobilite.fgov.be (Licences)

<https://mobilite.belgium.be/fr/aviation/licences-et-agrements-personnes/examineurs-aeromedicaux-ame-personnes>